



Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa

N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
30/09/2020

Dossier complet le :
30/09/2020

N° d'enregistrement :
F-075-20-C-0119

1. Intitulé du projet

Aménagements ponctuels de la rocade de Bordeaux (A630) pour en améliorer le fonctionnement entre les échangeurs 16 et 18

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DIR Atlantique

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. François DUQUESNE - directeur

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)</i>
6a)	Le projet consiste à modifier les emprises existantes de la rocade A630 par : - l'aménagement d'une voie d'entrecroisement en sens extérieur entre les échangeurs 17 et 18 et la mise en conformité de l'enchaînement des entrées-sorties existantes (linéaire total du projet : 800 m); - l'aménagement d'une voie au droit de la station service en sens intérieur entre les échangeurs 17 et 16 avec modification des accès à la station service située entre ces échangeurs (linéaire total du projet : 600 m).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

En sens extérieur, le projet prévoit :

- l'élargissement d'environ 2m de la bande d'arrêt d'urgence sur un linéaire de 700m environ pour la mise en oeuvre d'une voie d'entrecroisement entre la bretelle d'entrée de l'échangeur 17 et la bretelle de sortie de l'échangeur 18,
- la reprise ponctuelle sur environ 100m de la géométrie de la bretelle d'entrée de l'échangeur 17,
- la reprise de l'assainissement routier sur le linéaire correspondant.

En sens intérieur, le projet prévoit :

- l'élargissement d'environ 2m de la bande d'arrêt d'urgence sur un linéaire de 300m environ pour la mise en oeuvre d'une voie prolongeant les deux voies d'entrecroisements situées de part et d'autre de la station-service,
- la reprise sur environ 300m des accès de la station-service à cette nouvelle voie,
- la reprise de l'assainissement routier sur le linéaire correspondant.

Les deux projets sont entièrement indépendants fonctionnellement. Une seule demande d'examen au cas par cas est cependant déposée dans une logique de prise en compte globale de la problématique de congestion sur ce secteur.

4.2 Objectifs du projet

La congestion du trafic reste une problématique importante sur la rocade de Bordeaux (A630) malgré les travaux d'élargissement de celle-ci à 2x3 voies (A630) réalisés entre les échangeurs 9 et 16.

L'une des causes de cette congestion provient de l'existence de points durs de l'infrastructure dont la géométrie qui n'est pas pleinement adaptée à la nature du trafic observé. En effet :

- en sens extérieur, l'interdistance entre l'entrée de l'échangeur 17 et la sortie de l'échangeur 18 n'est pas conforme,
- en sens intérieur, le régime de priorité d'accès à la rocade depuis la station-service n'est pas adapté.

L'objectif du projet est double :

- améliorer la sécurité routière en fluidifiant la circulation sur ces deux secteurs,
- réduire le risque de congestion et de ralentissement sur la rocade et sur les voies d'insertion des échangeurs.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En sens extérieur entre les échangeurs 17 et 18, les travaux consistent à réaliser (cf schéma en annexe) :

- le renforcement et l'élargissement d'environ 2m de la bande d'arrêt d'urgence sur un linéaire de 700m environ pour la mise en oeuvre d'une voie d'entrecroisement et la reprise ponctuelle de la géométrie de la bretelle d'entrée à l'échangeur 17 ;
- la mise en conformité de l'assainissement et des dispositifs de retenue ;
- le traitement des abords dans la limite du domaine public (déplacement des écrans acoustiques existants, aménagement paysager) ;
- le déplacement de l'ensemble des équipements impactés (signalisation directionnelle et de police, panneau à messages variables).

En sens intérieur entre les échangeurs 17 et 16, les travaux consistent à réaliser (cf. schéma en annexe) :

- le renforcement et reprise de la bande d'arrêt d'urgence au droit de la station service pour assurer une continuité des voies d'entrecroisements ;
- la reprise des caractéristiques géométriques des accès à la station service ;
- le traitement des abords en particulier au droit du bâtiment de la station service et le dévoiement des réseaux ;
- la mise en conformité de l'assainissement et des dispositifs de retenue ;
- le déplacement de l'ensemble des équipements impactés (signalisation directionnelle et de police, panneau à messages variables).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En sens extérieur, disposer d'une voie d'entrecroisement correctement dimensionnée entre l'entrée de l'échangeur 17 et la sortie de l'échangeur 18 permettra de faciliter les insertions et devrait avoir pour effet de réduire la congestion de l'infrastructure sur ce secteur de la rocade. Cet aménagement viendra ainsi compléter la régulation des accès à la rocade par feux mise en place sur ces 2 échangeurs.

En sens intérieur, le prolongement des deux voies d'entrecroisement au droit de la station service et la reconfiguration des accès devraient permettre d'améliorer les flux entrants et sortants et d'apaiser les conditions de circulation sur cette section, notamment en facilitant le rabattement des usagers devant sortir à l'échangeur 16.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Porter-à-connaissance au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeur(s) caractéristique(s)	Valeur(s)
Sens extérieur (17-18) : - élargissement de chaussée (linéaire de 700m sur 2m de large)	1400m ²
Sens intérieur (17-16): - élargissement de chaussée (élargissement sur rocade de 300m sur 2m et modification des accès sur 300m)	1100m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Communes de Gradignan (sens intérieur 17-16) et Villenave d'Ornon (sens extérieur 17-18)

Coordonnées géographiques¹

Long. ____° ____' ____"

Lat. ____° ____' ____"

Pour les catégories 5^e a), 6^e a), b) et c), 7^e a), 9^e a), 10^e, 11^e a) et b), 22^e, 32^e, 34^e, 38^e; 43^e a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 44°47'07"N Lat. 00°35'36"W

Point d'arrivée :

Long. 44°46'48"N Lat. 00°34'24"W

Communes traversées :

Gradignan pour le projet 17-16 en sens intérieur avec les coordonnées : départ 44°47'07.9"N, 0°35'36.8"W, arrivée : 44°47'12.9"N, 0°35'48.6"W

Villenave-d'Ornon pour le projet 17-18 en sens extérieur avec les coordonnées : départ 44°46'53.7"N, 0°34'59.2"W, arrivée : 44°46'48.8"N, 0°34'24.7"W

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Le projet consiste à élargir ponctuellement la rocade A630 de Bordeaux entre les échangeurs 16 et 18, ce qui modifie cette infrastructure qui avait fait l'objet d'une mise à 2x3 voies sur ce tronçon achevé en 2000.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas à l'intérieur d'une ZNIEFF mais le bois de Thouars borde la rocade de Bordeaux au niveau de l'échangeur 16 (sens intérieur). Ce bois abrite quant à lui la ZNIEFF de type I (720014190) de la mare du bois de Thouars.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le territoire est couvert par le PPBE des infrastructures de transport terrestre de 3ème échéance, approuvé par arrêté préfectoral du 18/07/2019.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Villenave d'Ornon est couverte par un PPRI approuvé le 7 juillet 2005. Toutefois, le secteur de travaux n'est pas situé dans la zone à risque.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas de connaissance sur ce point, les projets proposés, qui conduisent à élargir ponctuellement la chaussée de 2m, restent dans les emprises actuelles de la rocade de Bordeaux.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche de la section de rocade de Bordeaux entre les échangeurs 16 et 18 est le site du château de Sallegourde et son parc. Il se situe à 900 m au Sud Est de l'échangeur 18.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 FR7200688 Bocage humide de Cadaujac et de Saint-Médard-d'Eyrans se trouve à 2,1 km à l'Est de l'échangeur 18 et le site Natura 2000 FR7200700 de la Garonne se trouve à 3,4 km à l'Est de ce même échangeur.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé du château de Francs, son parc et ses abords se trouve à 3,5 km au Nord Est de l'échangeur 18.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélevements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquerait-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les deux projets devraient conduire à décapier en surface la terre végétale pour une surface globale de 2500m ² environ.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les deux projets vont nécessiter l'apport de matériaux qui se traduira par l'utilisation des ressources naturelles du sol et du sous-sol (pour la constitution de la couche de forme et de la couche de roulement).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Que ce soit en sens intérieur ou en sens extérieur, les projets se situent au droit de l'infrastructure existante, qui accueille en moyenne environ 70 000 véhicules/jour par sens de circulation (TMJA 2019). Le secteur est actuellement déjà source de perturbation pour les espèces locales. La sensibilité environnementale du site est moindre du fait du statut autoroutier de la voie qui supporte une circulation importante mais également parce que l'emprise des projets n'est pas couverte par des zones de type ZNIEFF, sites Natura 2000 ou zones humides.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les deux projets vont engendrer la consommation des espaces naturels constituant actuellement les accotements de la rocade (1400m ² pour le projet situé en sens extérieur, 1100m ² pour le sens intérieur).
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le dépôt de cet examen au cas par cas se déroule pendant la période liée à la crise sanitaire covid-19 ; l'échéance de réalisation des travaux n'est à ce jour qu'une prévision à l'horizon 2021 et 2022. Si des mesures de protection liées à la covid-19 devaient s'avérer nécessaires à cette échéance, elles seraient mises en place afin d'éviter ou réduire un maximum le risque sanitaire lié à cette crise.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La nature même de la rocade de Bordeaux est de porter les déplacements VL et PL.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Du fait d'une circulation importante (environ 70 000 véhicules/jour et par sens en 2019 sur cette section), la rocade de Bordeaux est source de bruit. Les projets consistant à modifier ponctuellement la géométrie de la rocade n'engendreront et ne seront pas source de bruit en tant que tel, hormis en phase travaux avec les déplacements et les interventions des engins de TP.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les projets nécessitant la mise en oeuvre d'enrobés chauds, ils seront ponctuellement source d'odeurs liées à cette mise en oeuvre.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les interventions des engins de TP occasionneront ponctuellement des vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets dans l'air seront ceux produits en phase chantier (gaz d'échappement des engins de chantier, émission de fines lors des terrassements, épandage des enrobés chauds).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier va générer des déchets en matériaux de déblais, ainsi que les déchets de chantier.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les Incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Aménagement de la ZAC Route de Toulouse : ce projet se situe de part et d'autre de l'échangeur 18 et a pour objet de densifier l'offre de logements, renforcer l'offre commerciale (1300 logements et 7 730 m² de surfaces commerciales sur 9,3 ha) et en transports en commun, et de réaménager les espaces publics. L'aménagement de cette ZAC va générer une augmentation du nombre de véhicules en circulation, dont une partie empruntera la rocade de Bordeaux au niveau de l'échangeur 18. Les impacts de ce projet ont été étudiés dans le cadre de l'étude d'impact de création de la ZAC.

A l'inverse, les aménagements objets du présent examen au cas par cas n'auront pas d'incidence significative sur le projet de ZAC de la route de Toulouse.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

S'agissant de projets nécessitant des travaux de terrassement et de mise en oeuvre d'une structure de chaussée, des effets temporaires sont attendus en phase chantier : bruit, vibrations, odeurs, production de déchets. Toutefois, d'une part la nature des projets entraînera des effets relativement faibles, du fait de linéaires à aménager et d'une durée de chantier relativement réduits, et d'autre part le cahier des charges du marché de travaux imposera la production d'un SOPRE et d'un SOGED, destinés à réduire les effets potentiels en phase travaux.

En termes d'enjeux environnementaux, les projets ne se situent pas dans des zones à sensibilité environnementale notable. Un cours d'eau (l'Eau Bourde) traverse la rocade de Bordeaux au niveau de l'échangeur 16. Préalablement à la réalisation des travaux un inventaire faune/flore/habitat sera réalisé pour vérifier la présence éventuelle d'espèce protégée. Etant donné le contexte (bordure de voie rapide), les inventaires ne seront pas nécessairement réalisés sur un cycle écologique complet. Un pré-diagnostic permettra d'identifier les enjeux. Une présentation sera organisée auprès de la DREAL afin de valider la nécessité ou non d'approfondir les inventaires en vue de la constitution d'un dossier CNPN. Cette mesure est prévue pour éviter tout impact sur les espèces protégées qui pourrait représenter l'impact potentiel le plus fort.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous considérons que les aménagements objets de la présente demande d'examen au cas par cas devraient être dispensés d'une évaluation environnementale s'agissant d'aménagements prévus dans les emprises de l'infrastructure autoroutière existante, avec une très faible surface d'extension de chaussée pour chacun des deux projets, donc peu impactants en termes d'entreprise.

De plus ils sont prévus sur la rocade de Bordeaux, dans une zone où les enjeux environnementaux sont faibles ; les effets potentiels sur l'environnement sont attendus en phase chantier. Cette phase sera de courte durée, des mesures de réduction des nuisances occasionnées par les engins de chantier et leur circulation seront prises et le chantier devra répondre aux prescriptions "chantier propre".

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Synoptique des aménagements envisagés (2 pièces)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Bordeaux

le,

24 SEP. 2020

Signature

Le directeur interdépartemental des routes
Atlantique

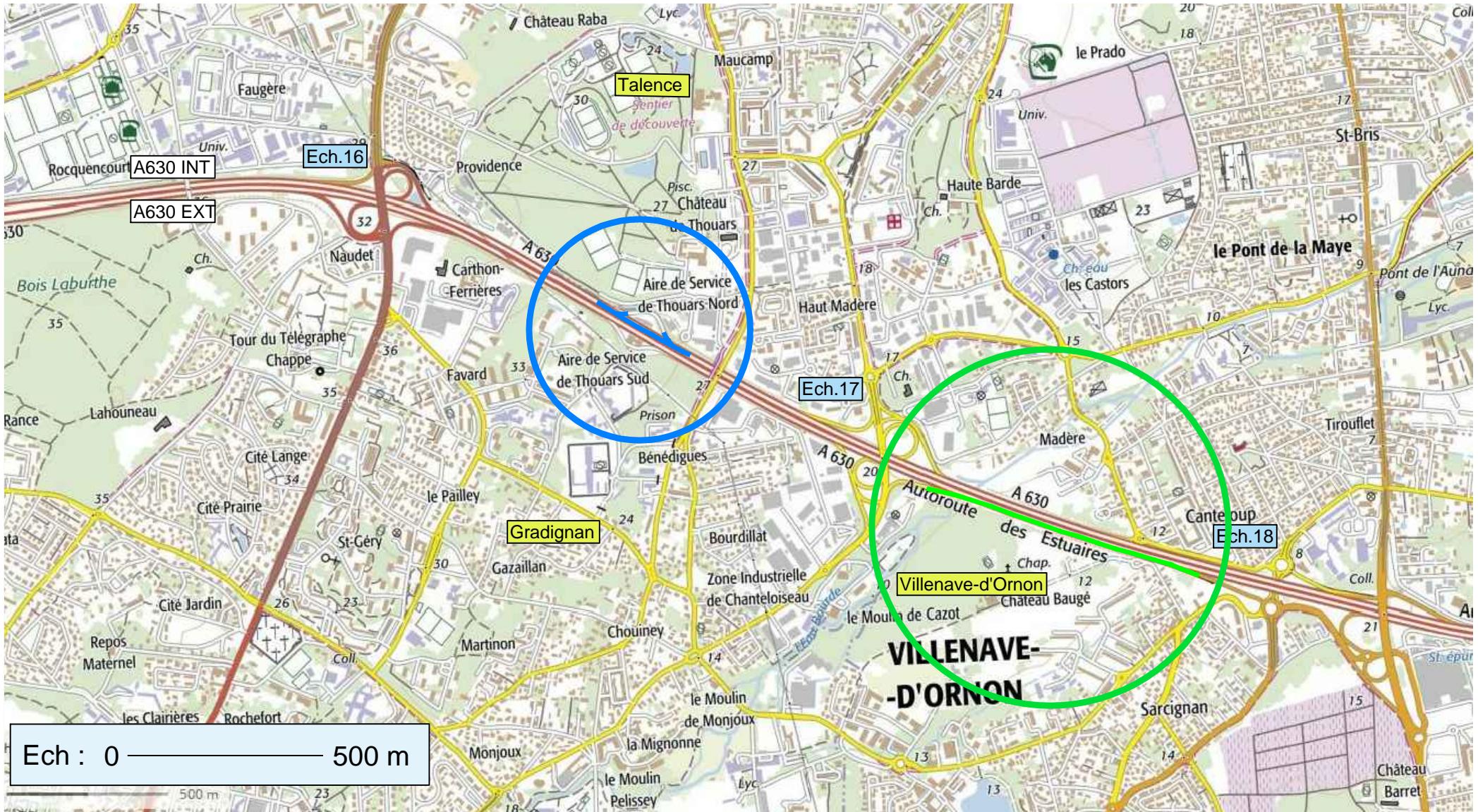
François DUQUESNE

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Plan de situation

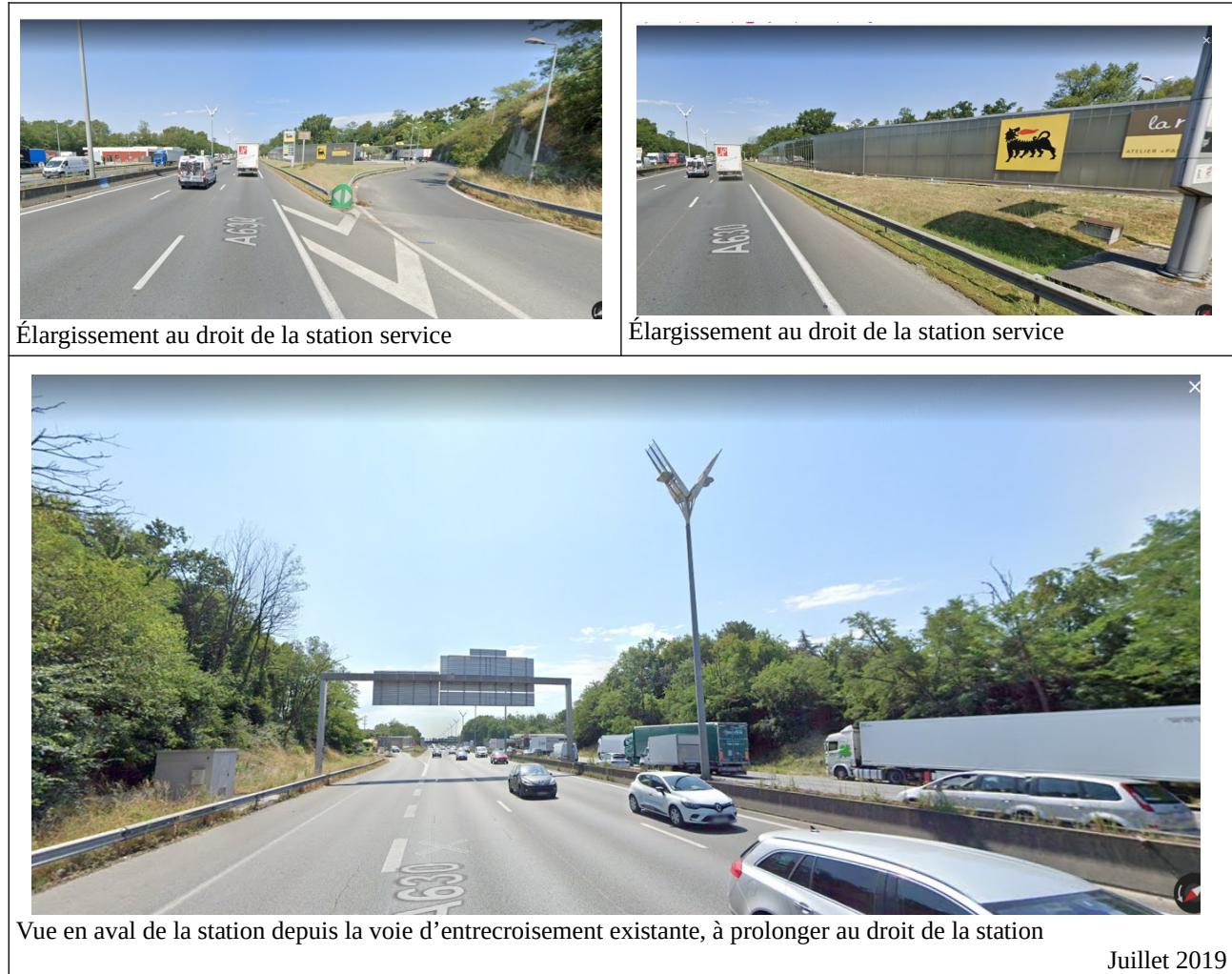
Aménagement d'une voie entre les échangeurs 17 et 16 de la rocade de Bordeaux (A630) en sens intérieur

Aménagement d'une voie d'entrecroisement entre les échangeurs 17 et 18 de la rocade de Bordeaux (A630) en sens extérieur



Reportage photographique

Projet d'aménagement entre les échangeurs 17 et 16 en sens intérieur de la rocade de Bordeaux



Projet d'aménagement entre les échangeurs 17 et 18 en sens extérieur de la rocade de Bordeaux



Élargissement à prévoir en prolongeant la voie d'insertion actuelle à l'échangeur 17



Accotement à élargir



Accotement à élargir

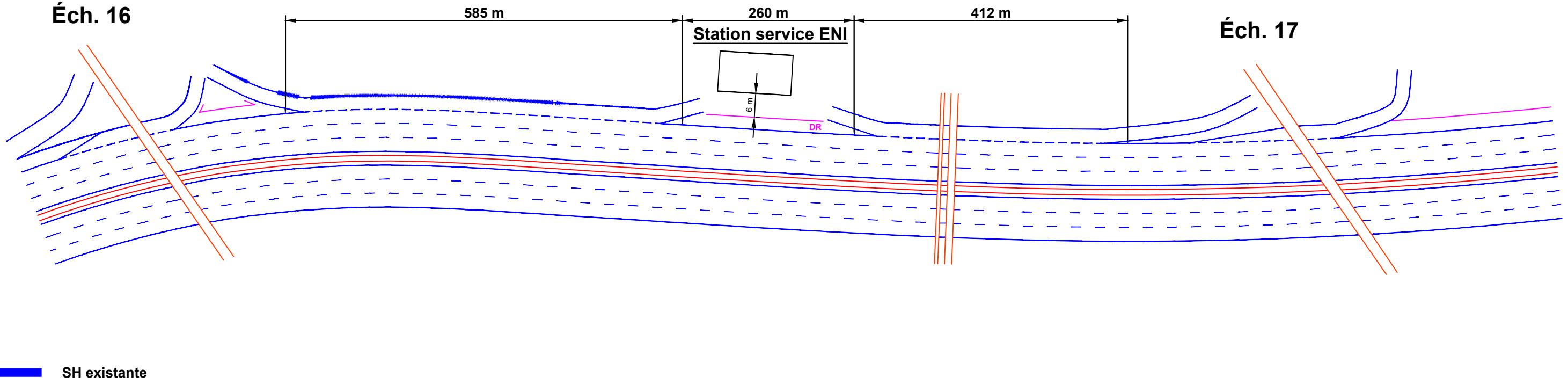


Élargissement prolongeant la sortie en déboîtement actuelle à l'échangeur 18

Juin 2018

Situation actuelle

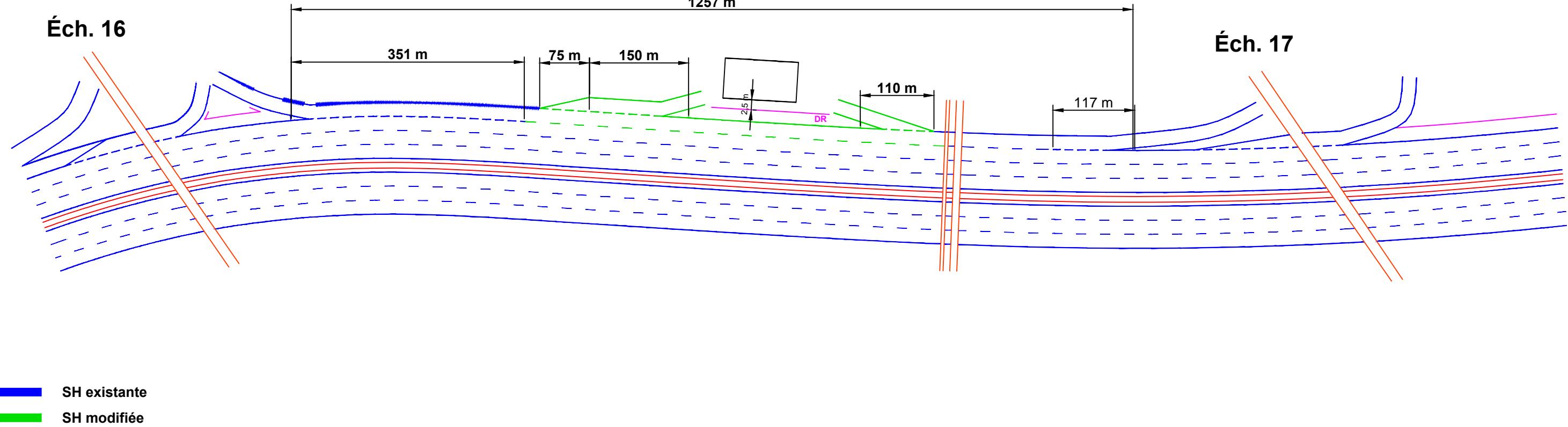
Éch. 16

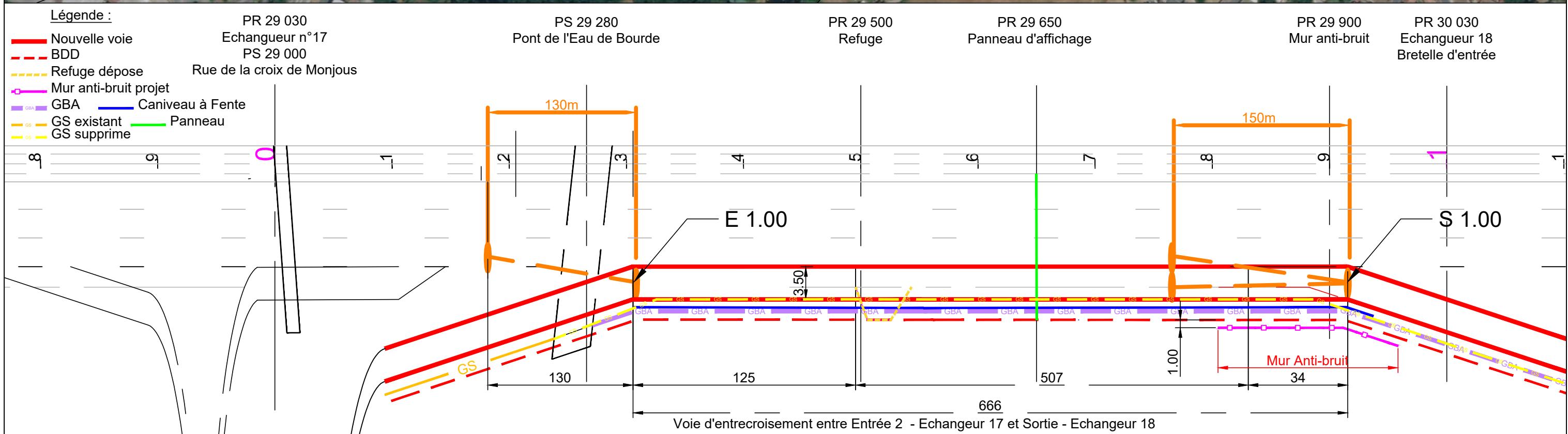
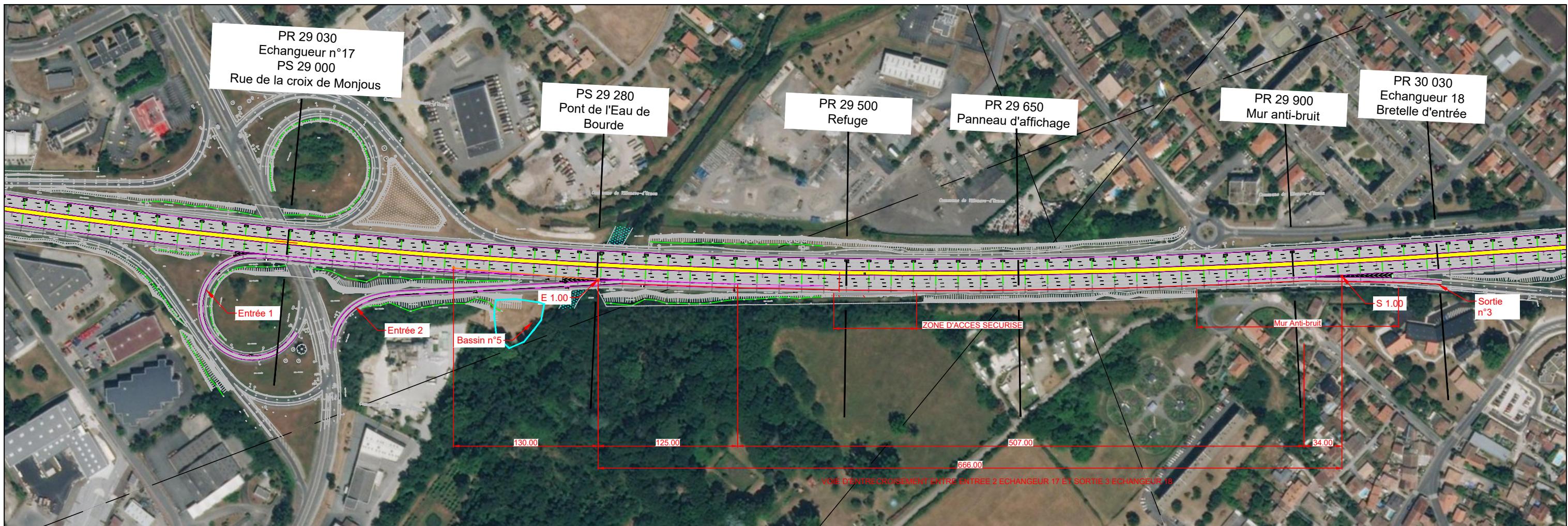


Aménagement d'une voie entre les échangeurs 17 et 16 de la rocade de Bordeaux en sens intérieur

Option à étudier

Éch. 16





Rocade A630	Echangeur 17 - 18	Solution 1	Informations supplémentaires					
MAITRISE D'OUVRAGE	MAITRISE D'OEUVRE EXTERNALISEE	Voie d'entrecroisement entre Entrée 2 Echangeur 17 et Sortie 3 Echangeur 18						
DIR Direction interdépartementale des Routes ATLANTIQUE	SYSTRA							
Nom du fichier : SDGAT_EP_SYSTRA_VP-201_A3	Codification Interne : VP201_A3	ECHELLE : 1:150	SDGAT	EP	SYSTRA	VP	201	A3
Projet	Phase	Emetteur	Type	Numéro	Indice			
Nivellement : CC45		Sys.coord. Projection : Lambert 93						